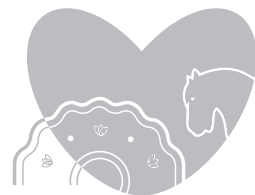


TERRE DE CŒUR



CONTRE LE GÂCHIS

C'est simple je trie !

Tri selectif

Contre le gâchis, c'est simple, je trie ! **P.9**

INITIATIVE

P.8

Les vélos apportés en déchetterie sont désormais valorisés

INSERTION

P.20

Des jeunes se forment sur le chantier du centre aquatique

PORTRAIT

P.22

Marie-Christine FLAHAUT a ouvert le Bistrot de Saint Gendulphe

Alincthun, Bellebrune, Belle et Houlefort, Bournonville, Brunembert, Carly, Colombert, Courset, Crémarest, Desvres, Doudeauville, Halinghen, Henneveux, Lacres, Le Wast, Longfossé, Longueville, Lottinghen, Menneville, Nabringhen, Quesques, Questrecques, Saint Martin Choquel, Samer, Selles, Senlecques, Tingry, Verlincthun, Vieil Moutier, Wierre au Bois, Wirwignes.

WWW.CC-DESVRESSAMER.FR





Bonne année 2021 !

Photo envoyée par Yohan Legrain – Maison du Cheval Boulonnais, Samer.



Édito

La maîtrise des dépenses de fonctionnement du service des déchets ménagers (traitement et tri, collecte, déchetterie...) est un objectif majeur de notre collectivité.

Pour limiter la pression fiscale (taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)), nous devons tous agir au quotidien !

Pour atteindre cet objectif, nous vous présentons dans ce numéro un dossier sur les consignes de tri à respecter.

Trier c'est donner une seconde vie aux emballages, c'est préserver les ressources naturelles, c'est économiser l'énergie mais c'est également limiter les coûts de traitement.

Une règle de bon sens : tout ce que l'on met à tort dans nos poubelles fait augmenter la facture alors que tout ce que l'on trie correctement peut la faire diminuer.

Tous ensemble, agissons au quotidien en adoptant les bons réflexes de tri.
Contre le gâchis, c'est simple je trie.

En cette fin d'année, toute l'équipe de la CCDS se joint à moi pour vous souhaiter des vœux de bonheur, santé et réussite pour 2021. Prenez soin de vous.

Claude Prudhomme
Président de la CCDS

P. 4

RETOUR EN IMAGES

- Un territoire qui bouge !

P. 6

VIE DE LA CCDS

- Une semaine d'animations pour les seniors
- Portage de repas à domicile « Le sourire du matin »
- Les vélos apportés en déchetterie désormais valorisés

P. 9

DOSSIER

- Contre le gâchis c'est simple, je trie !

P. 18

ÉCONOMIE

- Un salon de beauté a ouvert sur la Zal « Les Pichottes »

P. 19

PETITE ENFANCE

- Des couches culottes écologiques pour les crèches

P. 20

CENTRE AQUATIQUE

- Clause d'insertion sociale
- Trois bâtiments publics chauffés par le réseau de chaleur du centre aquatique

P. 22

PORTRAIT

- Une habitante reprend le café de Wierre au Bois



1 « J'apprends à Nager »

« Chaque enfant qui entre en classe de 6ème doit savoir lire, compter, écrire... et nager ! ». Tel est le souhait du Ministère des Sports et de la Fédération Française de Natation. Le dispositif national « J'apprends à Nager » permet aux enfants de découvrir le milieu aquatique et d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau en toute sécurité.

Cet été, 15 enfants du territoire ont bénéficié de ce plan et ont participé à 10 séances de natation à un tarif préférentiel (1euro la séance). L'opération était organisée par le Club Desvres Samer Natation, soutenu par la CCDS et avec la participation des CCAS de Desvres et Samer.



2 Le Boulonnais à l'honneur

En septembre, le site de la Maison du Cheval Boulonnais à Samer a accueilli les concours nationaux des juments et des étalons. **La manifestation chapeauté par le Syndicat Hippique Boulonnais a attiré de nombreux visiteurs.** Concours de modèles et allures et de nombreuses épreuves d'utilisation (débardage, traction, maniabilité, marathon, épreuve montée) ont rythmé les rendez-vous.



3 Un café pour parler avenir

En partenariat avec la CCDS, L'AMIE du Boulonnais a organisé des « Café de l'emploi » à Desvres et Samer. Une équipe est venue rencontrer la population afin de discuter et échanger autour des parcours et projets professionnels, formation... et proposer aux intéressés (demandeurs d'emploi, jeunes et adultes...) **des solutions d'accompagnement emploi, formation, mobilité et développement de projet.**



4 Leur futur lieu de travail

Sur invitation du président Claude PRUDHOMME et du vice-président en charge des travaux Christophe FOURCROY, les employés de la piscine intercommunale (Maîtres-nageurs, agents techniques et d'accueil) ont visité le chantier du futur Centre aquatique. La livraison est attendue pour la fin de l'année 2021. **« Nous sommes pressés de prendre possession de ce superbe équipement. Il va falloir patienter encore une année », soufflait l'un des employés.**

5 Le Département en visite

Début octobre, le Président du Département Jean-Claude Leroy a visité la Maison du Cheval Boulonnais à Samer. Créé par la Communauté de Communes, cet équipement a pour objectif premier de sauvegarder et valoriser cet animal emblématique du territoire. Il a aussi une vocation économique et touristique. «Cet été plus de 5200 personnes dont de nombreuses familles du territoire ont découvert le site», a souligné le président de la CCDS Claude Prudhomme. Rappelons que le Département a soutenu **le projet à hauteur de 500 000 euros**.



6 7 Moments de partage

A plusieurs reprises dans l'année, des ateliers parentalité permettent aux familles de partager un moment privilégié autour **d'activités manuelles, culinaires, culturelles ou sportives**. Elles reçoivent le soutien financier du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement de la Parentalité). Du 19 au 23 octobre, plusieurs animations étaient programmées : gym tendresse, atelier cuisine, atelier manuel, massage bébé, atelier de fabrication de produits éco-citoyens, éveil musical...



8 Être parent aujourd'hui

La CCDS a proposé une conférence parentalité le vendredi 16 octobre à la salle des Potiers à Desvres sur le thème «**Les enfants d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier**». La rencontre a été animée par Elise Dosset, psychologue clinicienne, formée en parentalité positive. **Qu'est ce qui a changé? Comment les modèles éducatifs ont-ils évolué au fur et à mesure des générations?** Comment être parents aujourd'hui? Autant de questions qui furent soulevées et débattues lors de la soirée.



Une semaine d'animations pour les seniors

Lancée en 1951, la Semaine Bleue est la semaine nationale des personnes retraitées et personnes âgées.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « aînés » dans notre société. **Dans ce cadre, la Communauté de Communes a proposé divers temps forts du 5 au 9 octobre 2020.**



Aquagym douce

Remise en activité, retouner les muscles, travail respiratoire et moteur. Elle est une discipline idéale pour se remettre au sport.



Atelier cuisine

Mille feuille aux pommes, ricotta au gingembre, tuiles carambar et gâteau chocolat courgette au menu...



Atelier céramique

Au Village des Métiers d'Art à Longfossé en compagnie d'Anicet Delattre.



Découverte du Qi gong

Du chinois «qi» qui signifie «énergie» et «gong» qui veut dire «le travail», le Qi Gong est une pratique composée d'exercices qui permettent de retrouver l'équilibre spirituel, psychique et physique.



Portage de repas à domicile, «Le sourire du matin»

Créé en 1998 par la Communauté de Communes, le portage de repas à domicile est devenu au fil des années l'un des piliers du maintien à domicile.

Les derniers chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2020, plus de 25 000 repas ont été livrés dans les 31 communes de l'intercommunalité de Desvres-Samer. «Aujourd'hui, ce sont environ 140 personnes qui bénéficient régulièrement de ce service de proximité», note le président Claude Prudhomme.

Rappelons que le dispositif s'adresse aux habitants âgés de plus de 70 ans ainsi qu'aux personnes handicapées ou rencontrant des problèmes de santé. Il est possible de faire appel au service ponctuellement ou pour de longues périodes.

Bénéficiaires depuis trois ans, les samériens Jacqueline et Marc Fichaux ne tarissent pas d'éloges sur le service. «Nous avons découvert le Portage le jour de mes 80 ans, à l'occasion du repas offert par la commune.

Nous sommes très satisfaits. Nous faisons appel au service trois fois par semaine. Le reste du temps, nous nous débrouillons, nous avons encore un grand jardin, donc nous cuisinons aussi. Les agents du portage sont très sympathiques et avenants. C'est le sourire du matin. Nous attendons toujours avec impatience leur venue».

Le fonctionnement

Les repas complets et équilibrés sont livrés dans la matinée par un véhicule isotherme spécialement adapté, du lundi au vendredi inclus. Trois repas sont déposés le vendredi pour assurer ceux du week-end. Prêts à réchauffer au micro-ondes ou à feu doux dans une casserole, **ils sont adaptés aux besoins: sans sucre, sans sel, hypocaloriques.**

Il est aussi possible de commander des repas moulinsés, idéaux en cas de

troubles de l'alimentation, de problèmes de dentition, de mastication ou de déglutition, afin d'éviter une fausse route. Ce mode de préparation n'altère en rien la qualité gustative, la texture est agréable.

Les tarifs

Le prix d'un repas est de 6.50 euros avec potage, entrée, plat et dessert. Le prix du supplément (potage ou fromage) est de 50 centimes d'euro. **Une partie du tarif peut être pris en charge par l'Aide Personnalisée à l'Autonomie.** Le service Portage de repas à domicile livre sur les 31 communes du territoire.

Quand commander ?

Une semaine à l'avance, les bénéficiaires choisissent parmi les propositions qui leur sont faites (choix entre trois menus).

OÙ SE RENSEIGNER ?

Les bureaux sont situés dans la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille (accès par le parking des Potiers). Ils sont ouverts du lundi au jeudi de 14h à 16h. **Renseignements au 06 89 54 08 95.**



Les vélos apportés en déchetterie désormais valorisés

La Communauté de Communes (CCDS) et Cycléco* de l'association Rivages Propres ont signé une convention de partenariat pour la collecte, la valorisation et le réemploi des vélos déposés en déchetterie par les habitants.

Concrètement, l'intercommunalité permet à l'association de récupérer gratuitement les vélos au sein du Pôle technique et déchets, rue du Rossignol à Longfossé. « L'action s'inscrit dans une démarche plus globale de réduction des déchets et de sensibilisation. Cette mise à disposition n'est pas un geste anodin de la part de la CCDS car les vélos sont habituellement considérés comme une recette par la vente de la partie métallique (plus de 80% d'un vélo) », souligne le président Claude Prudhomme.

Une vente de vélos en 2021

Une fois les vélos récupérés, l'équipe de Cycléco se charge de leur redonner **une seconde vie : lavage, entretien, réparation, changement de pièces...** « Parfois, il n'y a vraiment pas grand-chose à faire. On change les freins et le vélo est opérationnel. Quand il n'est pas possible de le réparer, les

pièces détachées sont récupérées et réutilisées », note Thomas Leleu, encadrant technique pour l'association. Les vélos « retapés » **sont ensuite vendus à un prix très attractif (entre 25 euros et 60 euros) à la boutique Cycléco à Boulogne-sur-Mer ou en ligne.** Notons qu'une vente de vélos d'occasion sera programmée en 2021 sur le territoire de la CCDS.

**L'association Rivages Propres a mis en place en 2013 l'action Cycléco afin de promouvoir le vélo. Elle vend et loue des vélos et dispose d'un atelier participatif permettant notamment leur réparation à partir de pièces détachées.*

CYCLECO

Forum Jean Noel,
Pont Marguet 62200 Boulogne-sur-Mer.
03 91 18 34 48 - cycleco@rivagespropres.fr
www.cycleco-boulogne-sur-mer.fr



Le président Claude Prudhomme, le vice-président Christophe Cousin, le président de Rivages Propres Olivier Delbecq et les techniciens lors de la première collecte des vélos.

CONTRE LE GÂCHIS

C'est simple, je trie !





LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

à mettre dans la **POUBELLE JAUNE**

Je mets !



LE PLASTIQUE

Bouteilles et flacons (transparentes et opaques), films plastiques utilisés pour les packs d'eau, de lait...



LE MÉTAL

Boîtes de conserve, canettes, briques de boisson, mini-fûts de bière, bombes aérosols...



LE PAPIER

Journaux, magazines, prospectus...



LE CARTON

Briques alimentaires bien vidées, cartons, cartonnettes d'emballage, cubitainers...

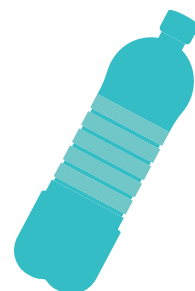
En chiffres

1212
TONNES

d'emballages recyclables
collectées par la CCDS en 2019



53,5 KG
PAR HABITANT



Encore trop d'erreurs !
17% de déchets indésirables
dans la poubelle jaune



Je ne mets pas ! ❌



Le polystyrène (à déposer en déchetterie pour les gros volumes)

Les pots de yaourt et de crème, les barquettes de beurre (à mettre dans la poubelle noire)

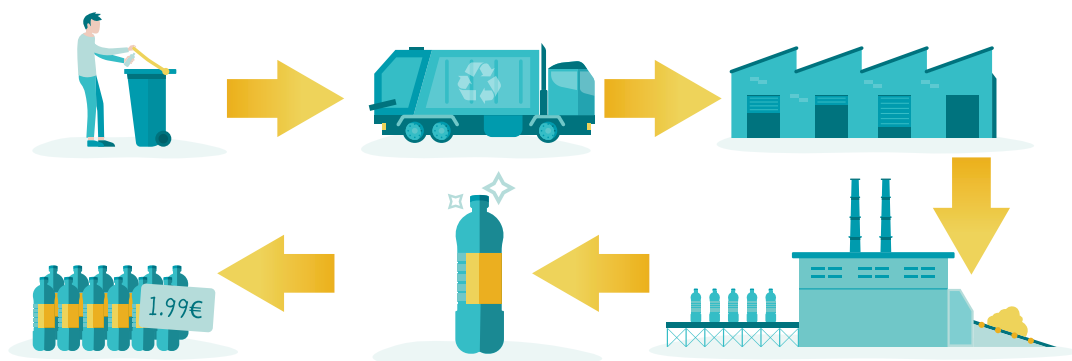
Les tontes de déchets verts (à déposer à la déchetterie ou dans les points d'apport déchets verts)

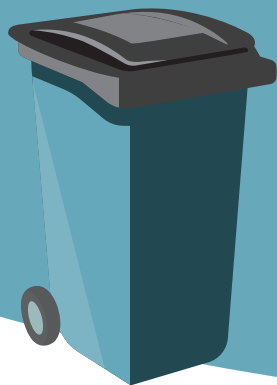
Le verre (à mettre dans les bacs et colonnes à verre)

Les couches (à mettre dans la poubelle noire)

Le recyclage

Après le tri effectué par les habitants, les déchets recyclables **sont dirigés vers le centre de tri de la CCDS** pour y être triés par matière puis envoyés dans leurs sites de recyclage respectifs.





LES EMBALLAGES MÉNAGERS NON RECYCLABLES

à mettre dans la **POUBELLE NOIRE**

Je mets!



Les ordures ménagères résiduelles sont tous les déchets qu'il vous reste une fois le tri effectué. Les restes alimentaires peuvent aussi être « compostés » : un bon moyen pour alléger votre poubelle et pour produire un engrais naturel.



Emballages sales non vidés, paquets de chips, boîtes d'œufs

Les couches, lingettes et serviettes hygiéniques...



Les pots de yaourt et pots de crème, barquettes en plastique, en polystyrène, emballages bonbons, bidons de pétrole...



La vaisselle cassée ou en carton, gobelets et assiettes jetables...

Les mouchoirs jetables, essuie-tout, nappes et serviettes en papier, papier peint, papier cadeau

Je ne mets pas!



Les déchets de soins
Médicaments (à déposer en pharmacie). Aiguilles, seringues...
(à déposer en déchetterie)



Les produits toxiques
(à déposer en déchetterie)
Les déchets électroniques, piles
(à déposer en déchetterie)



Les déchets verts
(à déposer en déchetterie ou dans les points d'apport déchets verts)

En chiffres

5696 TONNES = 251 KG PAR HABITANT

d'ordures ménagères collectées
par la CCDS en 2019

**PAS DE SAC À CÔTÉ
DES BACS !**

Les agents de la CCDS sont uniquement habilités à ramasser les bacs. Laisser un sac de déchets sur le trottoir ou la chaussée relève du dépôt sauvage et relève de la responsabilité civile. Pour optimiser le travail des agents, et surtout garder un territoire propre, le sac, c'est dans le bac !



LE VERRE

C'EST RECYCLABLE

à mettre dans les **BACS ET COLONNES À VERRE**

Je mets!



Les bouteilles intactes sans bouchon, couvercle ou capsule.



Les bocaux en verre sans bouchon, couvercle ou capsule.



Les bouteilles de parfum

Je ne mets pas!



**CES DÉCHETS SONT À DÉPOSER
EN DÉCHETTERIE !**



Les ampoules, néons



La vaisselle, faïence, porcelaine



les vitres et miroirs

En chiffres

937
TONNES = **41 KG**
PAR HABITANT

de verre collectées par
la CCDS en 2019

Le verre
se recycle à l'infini!

1 tonne de verre recyclé
c'est 660 kg de sable
préservé



LA DÉCHETTERIE

La déchetterie des particuliers est située, rue du Rossignol à Longfossé, dans les anciens locaux de l'usine SA Desvres. Elle est ouverte aux habitants des 31 communes du territoire.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'ouverture se fait via un dispositif de reconnaissance des plaques d'immatriculation. Le véhicule doit ainsi être inscrit pour être reconnu et permettre l'ouverture de la barrière. **L'accès est automatique et gratuit pour tous les véhicules des particuliers de la CCDS préalablement inscrits.**

Les inscriptions se font :

- par internet : www.cc-desvressamer.fr/formulaire-dechetterie
- ou directement **au Pôle technique et déchets.**

Se munir d'**une pièce d'identité valide, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une copie de la carte grise.**

L'inscription est limitée à 2 véhicules par foyer. Les véhicules professionnels, les tracteurs et les poids lourds sont interdits (une déchetterie professionnelle est à leur disposition).

HORAIRES ET CONTACT

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h. Elle est fermée chaque jour férié.

Renseignements au 03 21 33 39 86.

RAPPEL SUR L'AMIANTE

Les particuliers peuvent apporter leurs tôles amiante ciment à la déchetterie **uniquement le 4ème mercredi de chaque mois de 14h à 17h (20 tôles maximum)**. Inscription préalable auprès du gardien de la déchetterie. Les professionnels ne sont pas concernés par cette opération.

Points d'apport Déchets Verts

Vous pouvez apporter vos déchets verts à la déchetterie de Longfossé mais aussi :

À SAMER

La plateforme, située à proximité des services techniques de la ville, est ouverte de début avril à fin octobre.

À COLEMBERT

Une benne est mise à disposition toute l'année, rue Delannoy, près du pont enjambant la 2×2 voies.

Ce que je peux amener à la déchetterie ✓



Bois



Mobilier



Ferraille



Encombrants



Plâtre



Végétaux



Carton/papier



Gravats



Tubes néons



Ampoules basses consommations



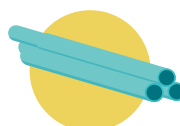
Vêtements



Pneus de voiture sans jante



Verre



Tubes Plastique et PVC



Huile de vidange et friture



Déchets d'équipement électrique et électronique (lave-linge, congélateur, aspirateur, micro-ondes, téléphone portable...)



Piles, batteries



Filtres à huile



Produits dangereux (acides, bases, combustibles, solvants, phytosanitaires)



Produits pâteux (peinture, graisse...)

Ce que je ne peux pas amener à la déchetterie ✗



Terre



Souche d'arbre



Ordures ménagères (à déposer le jour de la collecte de votre commune)



Médicaments (à déposer en pharmacie)



Bouteilles de gaz, objets pyrotechniques, et feux d'artifice (à rendre aux fournisseurs)



Les déchets des professionnels



Pneus avec jante et pneus agricoles

ENCOMBRANTS

QUELS SONT LES PRODUITS CONCERNÉS ?

Je mets!



Matelas et
sommiers



Téléviseur, cuisinière,
hi-fi, réfrigérateur et
petit électro-ménager



Ferrailles diverses



Vieux mobilier



Bois (aggloméré)

Je ne mets pas!



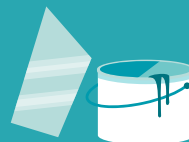
Carcasses
de véhicule,
pneumatiques



Amiante



Déchets de
démolition



Objets tranchants
et résidus liquides



Déchets liés
à l'activité
professionnelle

COLLECTE ANNUELLE DES ENCOMBRANTS : LE CALENDRIER 2021

Lundi 1er mars	Longfossé - Wierre au Bois
Mardi 2 mars	Menneville - Selles
Mercredi 3 mars	Crémarest
Jeudi 4 mars	Courset - Doudeauville
Vendredi 5 mars	Lottinghen - St Martin Choquel
Lundi 8 mars	Halinghen - Lacroix - Tingry
Mardi 9 mars	Alincthun - Bellebrune - Henneveux
Mercredi 10 mars	Quesques
Jeudi 11 mars	Longueville - Bournonville - Brunembert
Vendredi 12 mars	Vieil Moutier - Senlecques
Lundi 15 mars	Belle et Houlefort - Nabringhen
Mardi 16 mars	Wirwignes - Questrecques
Mercredi 17 mars	Colembert - Le Wast
Lundi 22 mars	Carly - Verlincthun

Desvres secteur 1	Jeudi 18 mars
Desvres secteur 2	Vendredi 19 mars
Samer secteur 1	Mardi 23 mars
Samer secteur 2	Mercredi 24 mars

LA CCDS S'ENGAGE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS



Il n'est pas toujours facile de savoir comment effectuer des travaux d'économies d'énergie dans son logement et de quelles aides on peut bénéficier. Présentation de deux dispositifs destinés à mieux informer les ménages sur les aides existantes.

Une campagne de sensibilisation en partenariat avec La Poste.

La Communauté de Communes a mandaté La Poste, grâce au dispositif DEPAR (Diagnostics énergétiques pour accompagner la rénovation) pour sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique les propriétaires occupant une maison individuelle ancienne (de plus de 15 ans) et disposant de revenus modestes et favoriser les travaux de rénovation. **Le diagnostic énergétique est gratuit pour les propriétaires qui correspondent aux critères.**

En pratique, un courrier d'information sera adressé en début d'année aux habitants potentiellement concernés. Ensuite le facteur (ou la factrice) se rendra sur place pour présenter le dispositif et recueillir des informations permettant de qualifier l'éligibilité du ménage aux aides de l'ANAH (L'Agence nationale de l'habitat). Si les personnes sont intéressées, le relais sera passé à l'association SOLIHA (Solidaires pour

l'Habitat), partenaire de La Poste, pour la réalisation d'un diagnostic énergétique gratuit du logement. Lors de cette visite à domicile, **le technicien délivrera des conseils pratiques pour réduire la consommation d'énergie au quotidien et distribuera un kit contenant des accessoires d'économie d'énergie** (ampoules LED, pomme de douche économiseur d'eau, mousseur...). Un rapport de diagnostic accompagné de scénarios de rénovation sera alors envoyé au propriétaire incluant les financements auxquels il peut prétendre.

L'opération débutera en début d'année 2021. La CCDS a conventionné avec La Poste, pour proposer des diagnostics thermiques à 50 propriétaires. La Poste est chargée de contacter les propriétaires au fur et à mesure, il est donc inutile de contacter la Communauté de Communes pour rentrer dans le dispositif.

Espace info énergie du Parc tient des permanences à la CCDS

Comment consommer moins? Quel chauffage choisir, solaire ou au bois? L'isolation, par l'intérieur ou l'extérieur? Combien ça coûte? Quelles sont les aides?

Pour vous aider dans vos projets de rénovation ou de construction, l'espace Info Énergie (EIE) du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale répond gratuitement à vos questions sur l'énergie dans l'habitat. Des permanences se tiennent à la CCDS (hôtel communautaire, 41 rue des Potiers à Desvres) les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h. Les personnes doivent se munir de leurs papiers, stylos et masque. Prises de rendez-vous obligatoires au téléphone (03 21 87 86 31) ou par courriel (info.energie@parc-opale.fr). Les conseillers EIE vous accueillent également sur rendez-vous à la maison du Parc à Le Wast.





Un salon de beauté a ouvert sur la Zal «Les Pichottes»

L'institut «Duo beauté» est situé à Alincthun sur la zone d'activités de la CCDS.

Bérengère et Mathilde Paque ont ouvert en septembre leur propre salon de coiffure et d'esthétique qu'elles ont malicieusement baptisé «Duo beauté». Un aboutissement professionnel pour les deux sœurs. «On en discutait depuis plusieurs années déjà. Mais nous voulions travailler chacun de notre côté, avoir notre propre expérience».

Bérengère, 27 ans, est spécialisée dans le bien être du corps et l'esthétique. «Je propose diverses prestations : épilation, manucure, beauté des pieds, soins visage et corps, massages, teinture cils et sourcils...». Mathilde, elle, son domaine c'est la coiffure. «Je coiffe toute la famille (homme, femme, enfant). Il n'y a que les permanentes que je ne peux pas faire en raison d'une malformation de naissance à la main». **La jeune femme de 23 ans est aussi barbière.** «J'ai été formée sur le rasage et la taille de la barbe ainsi que sur les soins à appliquer pour son entretien».

Travailler à la campagne, une évidence

Le projet bien ficelé, les frangines se sont mis en quête d'un local. «J'habite Alincthun depuis quelques années. Je me suis rapproché du maire Jean Picque qui nous a mis en relation avec le staffeur Daniel Diereman qui louait une partie de ses ateliers situés sur la zone d'activités des Pichottes», rappelle Mathilde.

Travailler à la campagne était une évidence pour les deux sœurs. «Cela correspond à nos valeurs. Nous voulions redynamiser un village avec notre salon». **Un salon de 62 m² agencé avec goût dans un esprit industriel et vintage.** «Pour la décoration, on peut dire un grand merci à notre famille et surtout à notre papa qui est menuisier. Il n'a pas compté ses heures pour concevoir nos meubles à partir de bois de récupération».

DUO BEAUTÉ, ZAL LES PICHOTTES, 62142 ALINCTHUN.

Ouvert mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 ; vendredi de 9h à 19h non-stop et samedi de 8h30 à 17h. Rendez-vous conseillés au 03 91 18 44 94 ou sur facebook «Duo beauté».

Des couches culottes écologiques pour les crèches

La Communauté de Communes adopte la solution des couches culottes jetables bio pour ses quatre structures multi-accueil.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS) s'engage en faveur de pratiques plus éco-responsables pour ses lieux d'accueil petite enfance. En 2016, les quatre structures (Coin des Faons et Maison de Jackie à Samer, Les P'tits Copains à Desvres, Les Petits Pas à Alincthun) sont passées à la cuisine bio. « Nous avons été les premiers dans le boulonnais à proposer des repas frais, 100% bio et de saison », rappelle le président Claude Prudhomme.

En parallèle, l'intercommunalité a demandé la labellisation « Ecolo crèche », label Développement Durable dédié à la petite enfance. « Cette démarche a un triple objectif : améliorer les conditions d'accueil des enfants, réduire notre impact environnemental et réaliser des économies. Son coût est pris en charge à 70% par une subvention européenne », souligne-t-on du côté de la CCDS.

L'octroi du label est décidé par un comité d'experts, issus du monde de la santé, de l'écologie, de l'alimentation et de la petite enfance. **Obtenir ce label oblige à de bonnes pratiques en matière d'écologie sur 8 critères :** alimentation, bâtiments, activités et jeux, entretien des locaux, déchets, hygiène, énergies et eaux.

55 000 couches par an

En ce concerne l'hygiène, la CCDS a franchi une nouvelle étape avec l'achat de couches bio. « Nous avons lancé un marché pour la fourniture de couches culottes écologiques jetables pour nos 4 crèches. Il porte sur un nombre de 55 000 couches par an ». Le choix de la CCDS s'est porté sur une marque mondialement connue, répondant à tous les critères demandés.

Ces couches sont composées d'ingrédients d'origine végétale

« Ces couches sont composées d'ingrédients d'origine végétale (coton de haute qualité, cellulose et

fibres de produits dérivés de la canne à sucre). Elles sont produites en Europe dans des usines n'utilisant que de l'énergie renouvelable. Elles bénéficient du label FSC qui garantit une gestion durable des forêts. **Elles sont fabriquées sans parfum, lotion, blanchiment au chlore, ni aucun des 26 allergènes listés par l'Union Européenne** », soulignent les directrices des crèches. Les couches sont de plus certifiées par le laboratoire Oeko-Tex. Dans le cadre de cette certification, ce laboratoire indépendant teste la présence potentielle de plus de 100 substances indésirables. C'est la certification la plus exigeante en ce qui concerne les produits en contact avec les bébés.



«Je pourrais dire : j'ai bossé sur le chantier du centre aquatique»



Ils s'appellent Cindy, Morgan, Joffrey... Leur point commun : ils travaillent (ou ont travaillé) sur le chantier du centre aquatique grâce à une clause d'insertion sociale voulue par les élus de la CCDS.

Sur le chantier du centre aquatique, maçons, soudeurs, plaquistes, ingénieurs, électriciens... se côtoient quotidiennement. A cette pléiade d'employés, il faut ajouter quelques personnes du territoire embauchées via un dispositif de lutte contre le chômage et l'exclusion.

La Communauté de Communes (CCDS) a en effet **intégré une clause d'insertion sociale dans ses marchés de construction de la nouvelle piscine**. La mesure juridique prévue dans le Code des marchés publics a pour objectif de promouvoir l'embauche de personnes prioritaires à l'emploi en leur permettant de s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle.

«Les entreprises se sont engagées à réserver une part des heures de travail générée par le marché à la réalisation de cette clause. **Pour l'ensemble du chantier, plus de 5000 heures**

d'insertion seront effectuées», souligne le président Claude Prudhomme. Notons que des matinées de recrutement ont permis aux entreprises de recevoir les candidats préalablement sélectionnés par l'AMIE (Association Mission Insertion Emploi). Les contrats des personnes retenues sont portés par Opale Interim de Desvres.

Engranger de l'expérience

«Cette clause permet aux bénéficiaires d'engranger une expérience professionnelle réelle. C'est un plus pour leur CV», note Mathieu Flasque, conducteur de travaux chez Rabot Dutilleul Construction. Parmi les personnes en insertion, on retrouve Cindy chargée quotidiennement du nettoyage de la base de vie ou bien encore Morgan et

Je fais un peu de tout : du nettoyage, du béton, des coupes, de l'étanchéité...

Joffrey qui eux opèrent sur le chantier. «J'étais en recherche d'emploi. Avant j'étais plongeur dans la restauration. Là je découvre les métiers du bâtiment. **Chaque jour, mon tuteur me donne les missions à réaliser. Je fais un peu de tout : du nettoyage, du béton, des coupes, de l'étanchéité...** C'est varié. J'habite à Longfossé. C'est à ma porte donc c'est vraiment intéressant. Plus tard quand je viendrai nager ici, je pourrais dire : j'ai bossé sur le chantier du centre aquatique», confie Joffrey Level, 32 ans.



Trois bâtiments publics chauffés par le réseau de chaleur du Centre aquatique

Dans le cadre du déploiement du réseau de chaleur du futur centre aquatique, des travaux ont été réalisés rue Pierre et Marie Curie et rue Jean Macé à Desvres.

En parallèle des travaux de construction, les entreprises s'attèlent à créer un réseau de chaleur. En effet, l'une des grandes spécificités du complexe réside dans le partenariat noué avec l'usine Arcelor Mittal située à quelques centaines de mètres. **« Nous allons récupérer la chaleur rejetée dans l'atmosphère par l'usine pour refroidir ses tôles galvanisées. Cette énergie, aujourd'hui perdue, alimentera une pompe à chaleur qui permettra de chauffer l'eau et l'air ambiant du centre aquatique »**, explique le président de la CCDS Claude Prudhomme. L'entreprise métallurgique va ainsi contribuer à réduire la facture énergétique du futur centre aquatique. **« La chaleur fournie par ArcelorMittal couvrira en grande partie nos besoins totaux en énergie »**.

D'autres équipements desvrais seront également desservis par ce réseau de chaleur comme la Maison de la Jeunesse, la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille et Eden 62.



Une habitante reprend le café de Wierre au Bois

En juin dernier, Marie-Christine Flahaut a ouvert Le Bistrot de Saint Gendulphe.

Lieux de vie et de rencontre par excellence, les cafés occupent une place de choix dans la vie des villages. Mais, année après année, leur nombre ne cesse de chuter. Des fermetures souvent accueillies avec tristesse et fatalisme par les municipalités et les habitants.

A Wierre au Bois, le dernier commerce de la commune était sur le point de baisser le rideau définitivement. Une habitante en a décidé autrement. «Quand j'ai appris que le café allait fermer, j'ai eu un énorme pincement au cœur», confie Marie-Christine Flahaut. Arrivée dans le village il y a plus d'un demi-siècle, la quinquagénaire a toujours connu le café. «Pour la petite histoire, j'avais déjà voulu reprendre le bistrot il y a une vingtaine d'années. A l'époque, ça ne s'était pas fait car mon mari et ma fille n'étaient pas très enthousiastes».

Marie-Christine est allée rencontrer la propriétaire des lieux, première voisine du café. «Marie-Ange Lamirand a tenu le commerce durant de nombreuses années. On se connaît très bien. Elle m'a donné son feu vert. J'ai racheté le fonds de commerce». L'acte de cession a été signé le 17 mars. «Je n'oublierai pas cette date. C'était le premier jour du confinement».

Avant d'ouvrir le 26 juin, Marie-Christine a multiplié les travaux de réfection, de mise aux normes et de réhabilitation. «Le bar a été déplacé. Les peintures refaites. Il y a eu du boulot. Un grand merci à ma famille et aux proches pour leur aide».

La nouvelle tenancière a souhaité moderniser le café-tabac tout en gardant l'esprit des lieux. «J'ai conservé la cabine téléphonique datant de 1918. C'est une véritable œuvre d'art». Décoré avec de vieilles affiches du village, le com-

merce revendique une surface d'une centaine de mètres carrés. **Trois salles seront à la disposition de la clientèle.** «La grande salle est idéale pour les locations, notamment pour les cafés d'après enterrement. Il y a un espace plutôt destiné à la détente et aux jeux, la partie bistrot et la terrasse extérieure».

Un coin épicerie et la vente de pizzas faites maison complètent l'offre de services

Concernant le fonctionnement, l'ancienne commerciale dans l'automobile a fait de son bistrot «un point de ralliement à l'ancienne». «Les premiers mois sont satisfaisants. **J'ai une très bonne clientèle. Les habitants jouent le jeu. Ça fait chaud au cœur**». En plus de l'activité bar, il y a la **vente de confiseries, de viennoiseries, de journaux, la vente à emporter de boissons, la française des jeux avec jeux à gratter et loto.** Un coin épicerie et la vente de pizzas faites maison complètent l'offre de services. Dans un futur proche, Marie-Christine projette d'installer un écran pour retransmettre les grandes compétitions sportives, notamment les matchs de football.

«Tenir mon propre commerce était un rêve surtout dans mon village. Pour moi, le bistrot de campagne est d'utilité publique. J'espère que la situation sanitaire va vite s'améliorer».

Le Bistrot de Saint Gendulphe, clin d'œil au nom de l'église du village, est ouvert de 6h45 à 19h30. Fermeture le mercredi et le dimanche après-midi (sous réserve des mesures de confinement décrétées par le Gouvernement).

Devenez Assistant Maternel

**Un professionnel
de l'accueil individuel**



Vous souhaitez avoir des informations sur le métier, les démarches pour obtenir l'agrément, la formation, les évolutions de carrière...

**Prenez contact avec les animatrices du Relais Petite Enfance
au 03 21 99 60 04 ou 06 32 98 33 92**

Ne restez pas seul face au cancer

L'Espace Ressources Cancers Littoral est un lieu d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement, qui s'adresse aux personnes atteintes d'une pathologie cancéreuse et à leur entourage (conjoint, enfants...) mais aussi à toute personne souhaitant s'informer (dépistage, prévention...).

Cet espace propose de nombreuses activités individuelles ou collectives visant à améliorer la qualité de vie : orientation vers des soins de support, groupes de parole, ateliers d'exercices physiques, créatifs, d'esthétique médico-sociale, diététique... **L'accès à ces activités est totalement gratuit.**

territoire de pouvoir bénéficier de cet espace ressources, la Maison Intercommunale Pour Tous accueillera, dès janvier 2021, l'ERC du Littoral tous les jeudis matin afin de proposer des ateliers autour de la diététique, de l'activité physique adaptée et de la socio-esthétique.

Afin de permettre aux habitants du



Afin de pouvoir y participer ou simplement pour pouvoir vous informer, échanger sur le sujet, n'hésitez pas à contacter Caroline Petitpré au 06 19 10 15 83 ou erc.littoral@gmail.com.

Des permanences CARSAT à la MIPT

Vous avez besoin de contacter la Carsat, vous approchez de l'âge de la retraite, vous avez des questions, vous souhaitez faire le point sur votre situation...

Des permanences sont désormais proposées à la Maison Intercommunale Pour Tous à Desvres (MIPT). Un professionnel de la MIPT peut vous recevoir pour faire un premier point sur votre situation. A la suite, un conseiller retraite de la CARSAT prendra le relais par téléphone ou sur rdv (1 fois par mois) pour approfondir le dossier. Renseignements à la MIPT, 38, rue des Potiers à Desvres 03 21 99 26 00.



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

41, rue des Potiers - Desvres

03 21 92 07 20

Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Les services

Maison Intercommunale Pour Tous - France Services

(Cyber Point, Point Info Jeunesse, Espace Emploi...)

2 adresses :

38, rue des Potiers - Desvres - 03 21 99 26 00

14, rue du Breuil - Samer - 03 91 21 37 79

Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille

(Multi-accueil Les P'tits Copains, RPE, Maison Soleil...)

Rue Claude - Desvres

03 21 99 60 00

Multi-accueil la Maison de Jackie

Allée Jean Bardol - Samer

03 21 91 44 44

Multi-accueil le Coin des Faons

30, rue Jean Moulin - Samer

03 21 32 79 38

Multi-accueil les Petits Pas

Zone d'Activités Les Pichottes - Alincun

03 21 99 55 92

Portage de repas à domicile

03 91 18 03 73 - 06 89 54 08 95

Relais Petite Enfance «Les art'istes»

03 21 99 60 04 - 06 32 98 33 92

Piscine intercommunale

Rue des Anciens - Desvres

03 21 91 63 08

Déchetterie

11, rue du Rossignol - Longfossé

03 21 33 39 86

Centre de tri

Zone du Mont Pelé - Desvres

03 21 10 63 06

Maison du Cheval Boulonnais

1212, avenue Henri Mory - Samer

maisonducheval@cc-desvressamer.fr

Office de tourisme

Desvres : 1, rue du Louvre

03 21 92 09 09 - ot@cc-desvressamer.fr

Antenne de Samer : Mairie, place Foch

03 21 87 10 42 - www.tourisme-desvressamer.fr



Communauté de Communes de Desvres-Samer

Office de Tourisme de Desvres-Samer

Maison du Cheval Boulonnais

www.cc-desvressamer.fr

Terre de Coeur n°29 - Décembre 2020 à mai 2021

Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS)

41, rue des Potiers 62240 Desvres

Directeur de la publication : Claude Prudhomme

Mise en page et rédaction : Jean-François Lacheré et Alexandre Albertini

Impression : Desvres Impression - 33 bis, rue des Ecoles 62240 Desvres

Tirage : 10 000 exemplaires - Dépôt légal : Septembre 2011 - Numéro gratuit - N° ISSN en cours

Magazine imprimé sur papier certifié PEFC 100% (papier issu de forêts gérées durablement)

